La lettre Gennes ~



OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2022







VIE MUNICIPALE

Le Budget Participatif 2022 · p.04



AU QUOTIDIEN

Le «KIOSQUE» est en ligne! · p.10



AU QUOTIDIEN

Quelle autorisation pour quel projet · p.14

NUMÉROS UTILES

LES MAIRIES DÉLÉGUÉES

CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAULT

22, rue des Ducs d'Anjou Ouvert mardi et vendredi de 13h45 à 16h45 Tél. 02 41 67 90 49

GRÉZILLÉ

1, rue de la Mairie Ouvert mardi de 13h30 à 17h Tél. 02 41 91 71 60

ST-MARTIN-DE-LA-PLACE

4, rue de la Mairie Ouvert mardi, jeudi de 9h à 12h30 Tél. 02 41 38 43 06

ST-GEORGES-DES-SEPT-VOIES

10, La Sansonnière Ouvert mercredi de 8h30 à 12h30 Tél. 02 41 57 94 28

LE THOUREIL

23, quai des Mariniers *Ouvert vendredi de 9h15 à 12h30* Tél. 02 41 57 93 91

LES BIBLIOTHÈQUES

GENNES

Château de la Roche, route de Louerre Ouvert mardi, mercredi et samedi de 10h à 12h vendredi de 16h30 à 18h30 Tél. 02 41 51 09 88 •bibliotheque@gennesvaldeloire.fr

LES ROSIERS-SUR-LOIRE

13 rue de la bascule Ouvert lundi de 10h à 12h30, mercredi de 11h à 12h30, vendredi de 17h à 18h30. Tél. 02 41 40 73 47 •culture@gennesvaldeloire.fr

ST-MARTIN-DE-LA-PLACE

14, rue de la Mairie

Ouvert lundi de 16h à 18h.

Tél. 02 41 38 48 91

•culture@gennesvaldeloire.fr

Déménagement Salle Milsonneau courant octobre

LE THOUREIL

23, quai des mariniers Ouvert mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi de 10h à 12h.

N° D'URGENCE

Samu: 15 Pompiers: 18 Gendarmerie: 17

N° d'urgence (depuis un portable) 112

Médecin de garde : 116 117 Pharmacie de garde : 32 37

MAIRIE DE GENNES-VAL-DE-LOIRE

19 rue Nationale, Les Rosiers-sur-Loire 49350 GENNES-VAL-DE-LOIRE • Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h le samedi de 9h à 12h Tél. 02 41 51 80 04 - mairie@gennesvaldeloire.fr www.gennesvaldeloire.fr



S'INFORMER À GENNES-VAL-DE-LOIRE

- Bulletin municipal : distribué tous les trimestres
 - Site internet : www.gennesvaldeloire.fr
 - Facebook: @Mairie.GennesValDeLoire
 - Application mobile : à télécharger sur l'App Store ou Google Play

LES SERVICES MUNICIPAUX

URBANISME

Zone des Sabotiers, route de Doué - Gennes Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 Tél. 02 52 21 03 05•urbanisme@gennesvaldeloire.fr

TECHNIQUE

Zone des Sabotiers, route de Doué - Gennes Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Tél. 02 41 38 08 13•stechnique@gennesvaldeloire.fr

PÉRISCOLAIRE

19, rue Nationale - Les Rosiers-sur-Loire Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h30 Permanences téléphoniques : lundi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et mardi, vendredi de 8h45 à 12h30 Tél. 02 41 51 74 00•service.enfance@gennesvaldeloire.fr

SOCIAL

19 rue Nationale - Les Rosiers-sur-Loire Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. 02 41 51 99 79•ccas@gennesvaldeloire.fr SUR RENDEZ-VOUS

GESTION DES SALLES COMMUNALES

Tél. 07 71 71 13 70 salles@gennesvaldeloire.fr

LES SERVICES POSTAUX

AGENCES POSTALES COMMUNALES

Les Rosiers-sur-Loire, 19 rue Nationale Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et samedi de 9h15 à 11h15.

Chênehutte-Trèves-Cunault, 22, rue des Ducs d'Anjou Ouvert mardi et vendredi de 13h45 à 16h45

LA POSTE

22 rue de la Poste - Gennes Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 16h30 et samedi 10h15 à 12h30

Histoire...... 16

Associations 17

Sortir 19

.

DATES À RETENIR

••••

Conseil municipal

Lundi 03 octobre 2022 Salle de Trèves à Chênehutte-Trèves-Cunault

Lundi 07 novembre 2022 Salle de la Sansonnière À Saint-Georges-des-Sept-Voies

À 19h00

Photos de couverture : De gauche à droite : Remise des dictionnaires à l'école Anja Schaul aux Rosiers-sur-Loire, Remise des dictionnaires à l'école Jules Verne à Gennes, 4 Photos des réalisations des enfants à l'atelier « Land-Art », Photo du vernissage de l'exposition « Land-Art » du Relais Petite Enfance et des Bibliothèques de Gennes-Val-de-Loire

Lettre d'information Juillet 2022 Mairie - 19, rue Nationale Les Rosiers-sur-Loire 49350 GENNES-VAL-DE-LOIRE - 02 41 51 80 04 Directeur de Publication Nicole MOISY Rédacteurs Commission communication Création et mise en page Service Communication ISSN n° 2679-65652 [Imprimé] et 2777-5038 (en ligne) Dépôt légal à parution Impression Imprimeire Valdeloire Tirage 5 000

© : Commission Communication, Conseil Municipal de Gennes-Val-de-Loire, Résidence Les Fontaines, Relais Petite Enfance, Associations, AdobeStock - Photos non contractuelles.

L'ÉDITO



eptembre est le mois de la rentrée scolaire, de la vie qui reprend avec les cours d'écoles qui s'animent à nouveau des rires des enfants.

Comme de nombreuses communes, nous connaissons aussi des difficultés dans le recrutement d'animateurs pour les temps périscolaires, mais les services continuent d'être assurés grâce à la cohésion des équipes et au soutien des élus.

L'été 2022 restera dans la mémoire collective comme celui de beaucoup de moments difficiles et de la prise de conscience de devoir modifier certaines de nos habitudes pour préserver notre environnement.

Il en est ainsi de notre rapport à l'eau, élément vital de la qualité de vie de tout un chacun.

Au cours de ces mois de grande sécheresse, les élus, les agents et les techniciens ont porté une très grande vigilance à la préservation des espaces forestiers de la commune et à l'application des différents arrêtés préfectoraux.

De nouveaux défis nous attendent en matière de réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments publics, nous devrons faire preuve d'imagination pour assurer à tous un confort permettant la continuité des activités concernées.

Nous restons vigilants pour continuer à conduire notre feuille de route malgré toutes ces contraintes. Nous vous souhaitons une très bonne rentrée.

Nicole MOISY, Maire de Gennes-Val-de-Loire

• LE BUDGET PARTICIPATIF 2022 •

Instruction des propositions

19 projets ont été proposés

(11 personnes ont proposé un projet et 4 en ont proposé deux)

Pour rappel, le Budget Participatif 2022 a été validé à hauteur de 50 000€ dans le budget prévisionnel de la commune. Le dépôt des projets est maintenant clos depuis le 31 mai dernier et la commission en charge de leur étude (faisabilité, respect du règlement, etc.) a retenu les 7 projets suivants :

Aménagement du Parc de La Roche

Aménagement d'allées et installations de bancs dans le Parc de la Roche à Gennes, pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

« Presso Jus »

Proposition d'une chaine mobile et itinérante de presse à fruits, pour éviter le gaspillage des fruits oubliés et transformation en jus par des habitants.

« Confi Potes »

Proposition d'une chaine mobile et itinérante de transformation des fruits des particuliers en confiture.

Toilettes sèches

Des toilettes sèches pour toutes les manifestations de plein air pendant la période estivale, pour les associations et les particuliers.

Une aire de jeux

Installation d'une aire de jeux en plein air pour les enfants (petits et adolescents) à la Sansonnière à Saint-Georges-des-Sept-Voies.

Etang de Joreau

Modification de l'accès pour les automobilistes à l'étang de Joreau à Gennes : interdiction d'emprunter la partie qui va de l'entrée du Parc du Clos Baujon jusqu'à l'étang de Joreau; accès à double sens depuis la route de Doué; création d'une zone de demi-tour devant l'entrée du parc.

Micro forêt

Plantation de micro forêts dans des lieux à définir.

Retour sur le Budget Participatif 2021



Le Jardin des Enfants qui sèment

Réalisation d'un jardin partagé cultivé en agroécologie, animé par l'association "Les Enfants qui Sèment" (Chemin du Madron à Gennes).

Scène mobile

Pour mise à disposition des associations organisant des évènements en extérieur.



Aire de jeux pour les 9-12 ans

Installation de jeux de cordage et d'une balançoire rotative (lle Ollivier aux Rosiers-sur-Loire).

A vous de voter!

Du 19 septembre au 14 octobre 2022, rendez-vous en Mairie ou sur notre site internet pour voter et élire vos 3 projets préférés



Pour voter vous devez être âgé de 11 ans minimum et habiter sur le territoire de Gennes-Val-de-Loire. Des urnes sont à disposition en Mairie de Gennes-Val-de-Loire et en Mairies déléguées, ainsi que dans les bibliothèques des Rosiers-sur-Loire et Saint-Martin-de-la-Place. Vous pouvez également voter sur notre site internet www.gennesvaldeloire.fr

Retrouvez toutes les informations sur le Budget Participatif 2022 sur le site internet :

www.gennesvaldeloire.fr

Dossier: « Petites Cités de Caractère »

Reconduction du label « Petites Cités de Caractère »

Le 13 mai dernier a eu lieu la visite de contrôle pour le renouvellement du label "Petites Cités de Caractère". Deux villages historiques sur Gennes-Val-de-Loire sont concernés par ce label, à savoir le Thoureil et Chênehutte-Trèves-Cunault.

Un jury d'une quinzaine de personnes s'est déplacé pour assister aux présentations et visites de ces deux villages, préparées par les élus référents avec le soutien des services administratifs et techniques de la commune.

Pour cela, il devait être fait :

- ⇒ L'inventaire des points forts en termes de patrimoine et d'accueil,
- ⇒ L'historique des actions d'entretien et de création réalisées par la commune ces dernières années.
- ⇒ Un plan pluriannuel d'intentions précises pour ces deux sites.

Cette journée, encadrée par Nicole MOISY maire de Gennes-Val-de-Loire et par les deux maires délégués Alexandra OUVRARD pour le Thoureil et Gwénaël VERGER pour Chênehutte-Trèves-Cunault, a été couronnée de succès car en juillet dernier, la reconduction du label a été accordée par l'instance nationale des Petites Cités de Caractère.





Le iury admirant le point de vue sur la Loire à Chênehutte-Trèves-Cunault

« Petites Cités de Caractère » : Qu'est ce que c'est ?



« Petites Cités de Caractère » est une association nationale avec des antennes au niveau régional et départemental, qui a pour objectifs la préservation et la restauration du patrimoine matériel et immatériel, ainsi que la promotion de ce dernier. Ce label renforce donc considérablement notre visibilité touristique.

Ainsi, moyennant une cotisation annuelle (5 122€ pour Gennes-Val-de-Loire), les PCC s'engagent à subventionner 30% des travaux de plus de 10 000€ (dans une limite de 90 000€ par an), aide pouvant être cumulative à d'autres subventions de l'Etat (exemple : en 2022 la suite de l'enfouissement de réseau). D'autres projets plus ambitieux sont à l'étude pour les années à venir et vous seront prochainement communiqués.

Une fausse idée perdure imputant à ce label les contraintes rencontrées par les particuliers dans leurs travaux dès lors qu'ils sont dans le périmètre d'un Site Patrimonial Remarquable. Or au contraire, c'est le fait d'être un Site Patrimonial Remarquable qui permet aux villages de Chênehutte-Trèves-Cunault et Le Thoureil d'être homologués « Petites Cités de Caractère ». Le label PCC est une reconnaissance de la richesse de notre patrimoine local et de notre engagement à le valoriser, un gage de la qualité de nos cadres de vie et une aide pour les préserver.

Un architecte-conseil dédié et consultable gratuitement



M. Fabien DENIS Architecte Conseil Afin d'aider les habitants dans leurs démarches de projet de construction ou de modification extérieure de leur habitation, l'association Petites Cités de Caractère finance les conseils d'un Architecte du Patrimoine, M. Fabien DENIS. Ses conseils, gratuits pour les habitants du Thoureil et de Chênehutte-Trèves-Cunault, sont prodigués en amont d'un projet afin d'éviter des difficultés ultérieures.

La permanence de M. Fabien DENIS, architecte-conseil, a lieu le 4^{ème} lundi de chaque mois, de 9h à 12h30 au Thoureil et de 14h à 17h à Chênehutte-Trèves-Cunault. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le Service Urbanisme au 02.52.21.03.05 ou urbanisme@gennesvaldeloire.fr

VIE MUNICIPALE

Retour sur : La coupure estivale de l'éclairage public



Du 07 juin au 31 août dernier, la commune de Gennes-Val-de-Loire a expérimenté la coupure estivale de l'éclairage public pendant la nuit afin de diminuer son impact sur l'environnement. Son extinction a permis à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains ainsi que pour la faune et la flore mais également d'absorber la hausse du prix de l'électricité.

Suite à de nombreux retours très positifs et notamment en conseils de villages, la commune de Gennes-Val-de-Loire a décidé de poursuivre l'expérimentation.

Depuis le 31 août, veille de la rentrée scolaire, l'éclairage se remet en service dès 6h30 afin que les écoliers puissent circuler en sécurité pour s'éteindre à l'aube. Le soir, les candélabres s'allument désormais au crépuscule pour s'éteindre à 21h.

Court-Circuit à Grézillé!



En plein cœur des vacances estivales, les artistes de Gennes-Val-de-Loire et leur association Court-Circuit ont proposé un week-end de spectacles variés sur le plan d'eau de Grézillé. Retour sur ces deux jours forts en émotions !

Samedi 30 juillet, à l'ombre des hautes futaies dans une ambiance champêtre et conviviale, Lynx JAKOBSSON a ouvert le bal accompagnée de ses deux magnifiques chevaux blancs pour effectuer d'impressionnantes figures.

La Compagnie Bernadette Bousse a poursuivi par un concert piano-voix sur une scène bucolique montée entre les arbres où Valérie SOUCHARD y a interprété un répertoire de chansons au féminin pour un véritable moment d'émotions partagées.

Le soir, ce sont 120 spectateurs qui sont restés scotchés par le spectacle de science-fiction de la compagnie l'Air de Rien, d'après la nouvelle d'Alain DAMASIO « Contre-addiction ».



« L'atelier de Mami Rochi »

A

« Le dialogue de l'arbre »

Le dimanche après-midi était consacré aux enfants avec deux spectacles jeune public. « L'atelier de Mami Rochi » proposé par la Compagnie Semilla Corazon a permis aux plus petits et à leurs parents d'entrer dans l'univers sud-américain inventif et coloré de la plasticienne Angie ROA-BANCAREL. Puis, c'est sur la scène installée au plan d'eau de Grézillé que les enfants ont pu gaiement participer à l'histoire musicale contée : « Ma couleur ratatine le grand méchant poulet ».

En soirée, les plus grands ont pu écouter « Le dialogue de l'arbre », présenté par la compagnie CERS d'après un texte de Paul Valéry. Avec deux comédiens et un arbre en communion, cette scénographie en symbiose avec le cadre, a offert à son public un étonnant moment de poésie dominicale. C'est sur une note musicale que le week-end s'est achevé avec Mickaël & Benjamin qui ont enflammé les lieux sous un soleil couchant grâce à leur répertoire aussi riche que varié et irrémédiablement festif.

Avec sept spectacles joués pour près de 300 spectateurs, le collectif Court-Circuit a impeccablement répondu à ses objectifs et confirme que ce magnifique plan d'eau de Grézillé peut-être une place forte de la culture locale.

Ne manquez pas le dernier week-end du collectif Court-Circuit **les 23 et 24 septembre à Cunault**.

Retrouvez la joyeuse troupe **à partir de 19h** dans un cadre intime et festif sur **la Place du Village** revisitée!

Plus d'infos: www.saumur-tourisme.com ou au 02.41.40.20.60

VIE MUNICIPALE

Projet de labellisation « France Services »



Depuis plusieurs mois la commune de Gennes-Val-de-Loire travaille au projet de labellisation France Services afin de répondre aux besoins administratifs quotidiens des habitants. Ce label qui fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers, a pour objectif de proposer une offre élargie de services au public au plus près des territoires et en particulier dans les zones rurales.

La labellisation permettra à France Services d'ouvrir à la mairie déléguée de Gennes et offrira des services aux habitants ainsi qu'un accompagnement pour les démarches administratives au sein d'un guichet unique : Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, etc.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) rejoindra également ces nouveaux locaux afin d'offrir aux habitants de Gennes-Valde-Loire un accès centralisé et un accueil de proximité pour toutes les questions relatives aux démarches les plus courantes (CCAS, Pôle Emploi, CAF, CPAM, etc.).

Les bibliothèques passent à l'heure japonaise



En décembre et janvier 2023, les bibliothèques de Gennes-Val-de-Loire passent à l'heure japonaise avec des animations et une sélection d'ouvrages pour la jeunesse ou de romans adultes mis à disposition des lecteurs pour venir découvrir « le pays du Soleil Levant. »

Des ateliers découvertes de la poésie (des Haikus), une initiation à la calligraphie, la fabrication de décorations d'inspiration japonaise, une exposition de papier japonais, une dégustation de mets japonais ou des ateliers mangas en partenariat avec le collège de Gennes sont en préparation pour la fin de l'année.

Cette thématique se terminera lors de la Nuit de la Lecture les 20 et 21 janvier 2023 avec une soirée pyjamas sur le thème du Japon.

Plus d'informations auprès des bibliothécaires de Gennes, des Rosiers-sur-Loire et de Saint Martin-de-la-Place .



Courant octobre, la bibliothèque de Saint-Martin-de-la-Place déménage salle Milsonneau



Gennes-Val-de-Loire maintenant sur Facebook

Pour diversifier ses canaux de communication, être plus réactive et toucher un public plus large, la municipalité lance sa page Facebook : « Commune de Gennes Val de Loire »

L'univers virtuel est aujourd'hui un espace de communication et d'information incontournable.

En plus de La Lettre de Gennes-Val-de-Loire, du site internet et de l'application mobile, retrouvez désormais toutes les informations de la municipalité sur la page Facebook.



<u>A noter</u>: Une charte d'utilisation est actuellement en cours de réalisation afin de permettre aux associations du territoire d'y relayer leurs événements et d'y convier un large public.



• INFOS PRATIQUES •

Recensement citoyen



Chaque jeune
Français de 16 ans
doit faire son
recensement citoyen
(parfois appelé par
erreur recensement
militaire). Une fois ce
dernier fait, il reçoit
une attestation de

recensement qui devra être présentée lors de certaines démarches comme par exemple l'inscription au BAC avant 18 ans ou l'inscription à l'auto-école pour la conduite accompagnée. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pour vous faire recenser, rien de plus simple, présentez-vous à la mairie de votre commune avec les documents suivants :

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile.

Une fois le recensement effectué, une attestation de recensement yous est remise.

ATTENTION À NE PAS PERDRE CE DOCUMENT CAR IL NE POURRA PAS VOUS ÊTRE RÉÉDITÉ!



Vide-maison et formalités administratives

Vous souhaitez organiser une vente au déballage à votre domicile ? On appelle ces ventes « vide-maison », « vide appartement », « vide-garage » ou encore « vide-dressing ».

Attention le vide-maison est réglementé!

Une déclaration préalable de vente au déballage est à adresser à la mairie dans les 15 jours minimum avant la date prévue de votre vide-maison. Le formulaire peut être retiré en mairie ou téléchargé sur le site www.service-public.fr et devra impérativement être accompagné d'un justificatif d'identité.

Les ventes sont tolérées à condition que :

- Vous n'organisiez pas plus de deux vide-maisons par an
- Vous ne vendiez pas d'objets neufs ni de denrées alimentaires
- La durée totale de la vente ne dépasse pas deux mois par an
- Vous n'empiétiez pas sur la voie publique
- Tout support de communication mis sur la voie publique (affiche, fléchage, etc.) soit retiré après la vente

Le plan d'eau de Grézillé

Installée au plan d'eau de Grézillé au début de l'été, la guinguette « La Jacqueline » a ravi petits et grands !

Véritable lieu de rencontre entre aînés et jeunes, le plan d'eau a rassemblé les habitants dans un endroit unique, convivial et local!

Pour ceux qui ne se seraient pas encore laissés tenter par une pause rafraichissante au bord de l'eau, la guinguette « La Jacqueline » vous accueille sur place jusqu'à fin septembre!



Le plan d'eau de Grézillé cet été

« La Déambule », épicerie ambulante à Grézillé

Venez à la rencontre de Charlotte et de « La Déambule », la nouvelle épicerie ambulante à Grézillé!

Du frais, du vrai et du vrac débarquent à Grézillé devant l'Amicale tous les samedis matins, de 8H à 13h.



Samedi 08 octobre : Lancement de l'épicerie ambulante



Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous?

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Maine-et-Loire recrute des sapeurspompiers. Le SDIS49 est chargé de gérer et organiser les moyens humains et matériels de secours afin d'apporter une réponse opérationnelle tout en assurant la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Quand vous composez le 18 ou le 112, c'est le SDIS49 qui vous répond. Un opérateur vous pose des questions (adresse, causes, gestes à effectuer, etc.) et vous envoie les secours adaptés en déclenchant le centre de secours le plus proche <u>si les personnels et le matériel y sont disponibles</u>. Un véhicule du Samu est dépêché sur les lieux si le médecin régulateur juge son envoi nécessaire.

Pour devenir sapeur-pompier vous devez :

- ⇒ Être de nationalité française et jouir de vos droits civiques
- ⇒ Ne pas faire l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- ⇒ Être en situation régulière au regard des obligations du Service National
- ⇒ Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale



Envie de servir et de secourir dans votre commune ? Alors rendez-vous dans le Centre d'Incendie et de Secours le plus proche de chez vous!



Rentrée 2023 : Les horaires des services

Depuis le 1^{er} septembre, les Services Municipaux ont repris leurs horaires normaux.

Vous retrouverez ci-dessous les principales nouveautés.

AGENCE POSTALE DES ROSIERS-SUR-LOIRE

Depuis le 1^{er} septembre, les horaires sont :

- Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 8h45 à 12h
- Samedi de 9h15 à 11h15

SERVICE SOCIAL À LA MAIRIE GENNES-VAL-DE-LOIRE

Depuis le $\mathbf{1}^{\text{er}}$ septembre, les horaires sont :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h
 SUR RENDEZ-VOUS

Retrouvez tous les horaires et contacts de vos différents services en page 02 de ce magazine.



Entretien devant chez soi : Rappel

La Mairie de Gennes-Val-de-Loire rappelle à ses habitants, que par arrêté permanent, l'entretien des trottoirs devant chez soi, ou en l'absence de trottoirs sur 1m20 de large, incombe aux propriétaires ou locataires des lieux.

« En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles et fruits provenant d'arbres à proximité immédiate de leur habitation mais également de désherber, sur les trottoirs ou banquettes et ce, jusqu'au caniveau, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eau pluviale.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage, le recours aux produits phytosanitaires est strictement interdit.

[...] L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceuxci doivent veiller à prévenir une éventuelle obstruction. »

Extrait de l'Arrêté permanent réglementant l'entretien des trottoirs, des haies et les dépôts sur la voie publique (N°PERM/2021/08).

La commune de Gennes-Val-de-Loire remercie les habitants de participer à l'embellissement de la commune.

• EDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE •

Bonne rentrée aux 745 écoliers de Gennes-Val-de-Loire

Bonne rentrée à tous.

Chacun des 745 écoliers de Gennes-Val-de-Loire a repris le chemin quotidien de son école.

Des nouveautés cette année, développées ci-après :

- Le Kiosque a remplacé le Portail Famille
- Le Conseil Municipal des Enfants
- Les premiers ateliers ITAQUE

Le secteur de l'animation fait partie de ceux qui sont particulièrement touchés par des bouleversements du marché de l'emploi ; la commune de Gennes-Val-de-Loire est impactée comme nombre d'autres collectivités.

Malgré les difficultés de recrutement que connaît notre collectivité, nous assurons en sécurité l'accueil des enfants sur les temps périscolaires.

A vous tous, les enfants, je souhaite une belle année de découvertes, d'apprentissages, de partages et de réussites.

Christiane KASPRZACK, Adjointe Education Enfance Jeunesse

Illustration de la rentrée scolaire



Le « KIOSQUE » est en ligne!

Plus simple et plus facile d'utilisation, le « KIOSQUE » est le nouvel interface des familles de Gennes-Val-de-Loire pour inscrire leurs enfants à l'ALSH, aux ateliers ITAQUE, réserver la cantine, avoir des retours en images sur les activités et les animations ou encore sur les projets menés par les enfants.



Un courrier a été envoyé aux familles dans le courant de l'été, expliquant les modalités de connexion sur ce nouvel outil ainsi que les identifiants de connexion.

Pour contacter le Service Education Enfance

Email: service.enfance@gennesvaldeloire.fr Tél. 02.41.51.74.00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30)



En cas de souci, <u>AVANT</u> de contacter le service Education Enfance, merci de bien vérifier les points ci-dessous :

-> Mes identifiants ne fonctionnent pas

Vérifiez que vous avez repris exactement les identifiants reçus par courrier en respectant l'accentuation, les majuscules et les minuscules. Vérifiez également qu'il n'y a pas d'espace en trop (ex: avant ou après votre adresse email ou votre mot de passe).

-> Je ne vois aucune activité proposée pour mon enfant

Si aucune activité ne vous est proposée, merci de vérifier que vous avez bien fourni la Fiche Sanitaire de votre enfant à notre service et de nous la faire parvenir par mail ou courrier si nécessaire.

-> Comment réserver une activité/la cantine

Un guide d'utilisation vous a été envoyé en même temps que vos identifiants. Vous pouvez également retrouver ces guides sur notre site internet, onglet « Vie Municipale », rubrique « Portail Familles >> Le Kiosque Famille ».

Lancement des ateliers ITAQUE à l'automne!

Dans le cadre du Projet Educatif

Territorial (PEDT), la commune de Gennes-Val-de-Loire a décidé de développer son offre éducative de proximité en proposant des ateliers ITAQUE.

Les ateliers ITAQUE qu'est ce que c'est?

Ce sont des ateliers ou des stages, proposés gratuitement, autour de 5 grandes thématiques (arts/culture, sciences/techniques, sport, environnement/patrimoine et citoyenneté) comme par exemple des ateliers lightpainting, mosaïque, film d'animation, arts du cirque, ateliers culinaires, pêche, roller, VTT, etc.

Où et quand les ateliers ont-ils lieu?

Une programmation variée vous sera proposée sur chaque période de petites vacances scolaires un peu partout sur le territoire de Gennes-Val-de-Loire.

Qui peut s'inscrire et comment faire?

Les inscriptions sont prioritairement ouvertes aux enfants du CP au CM2, résidant sur le territoire de Gennes-Val-de-Loire.

Pour s'inscrire il vous suffit de vous rendre sur le « KIOSQUE » afin de réaliser une <u>pré-inscription</u>. Une fois votre demande reçue par nos services et sous réserve de place disponible, <u>un mail de confirmation vous est envoyé quand celle-ci est acceptée</u>.

Gardez un œil ouvert pour ne pas louper le programme des prochains ateliers ITAQUE!

*en ligne courant septembre

Conseil Municipal des Enfants : Elections en novembre !

Dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT), la commune de Gennes-Val-de-Loire met en place son premier Conseil Municipal des Enfants (CME).

Le CME permet aux enfants d'expérimenter la vie démocratique en s'exprimant sur des sujets qui les concernent mais également, en développant des projets directement en lien avec le Conseil Municipal.



Dates à retenir :

<u>Septembre</u>: Présentation aux élèves de CE2, CM1 et CM2 <u>Octobre</u>: Déclaration de candidature et campagne <u>Novembre</u>: Election des membres du CME

Au programme : Cérémonie d'investiture, séminaire, séances plénières, commissions régulières, participations aux commémorations de la commune, autant d'évènements qui attendent nos jeunes élus !

Pour être candidat au Conseil Municipal des Enfants tu dois être scolarisé en CE2, CM1 ou CM2, habiter sur le territoire de Gennes-Val-de-Loire et être prêt à t'engager pour deux ans!

FAIS ENTENDRE TA VOIX!

PETITE-ENFANCE

C'est la rentrée au Relais Petite Enfance

Pour cette nouvelle année 2022-2023 lors des matinées d'éveils, les enfants seront guidés dans l'exploration de leurs sens.

<u>Au programme</u>*: Balade en nature dans les couleurs des bords de



Loire et de Joreau, temps de lecture dans les bibliothèques des Rosiers-sur-Loire et de Saint-Martin-de-la-Place, et plein

d'autres découvertes !

*Programme complet disponible auprès du RPE à partir de mi-septembre

Multi-Accueil « Les P'tites Canailles » : Accueil occasionnel

Les parents d'enfants de moins de trois ans ont la possibilité de confier leurs enfants au Multi-Accueil* le temps d'un rendezvous médical ou administratif, ou tout simplement pour souffler un peu!



Multi-Accueil « Les P'tites Canailles »

18 rue du Pressoir aux Moines - Gennes 02.52.60.64.91 // multi-accueil@gennesvaldeloire.fr

*Réservation 15 jours à l'avance

SOCIAL

Soutien à la pratique d'une activité sportive et culturelle



Le CCAS de la commune de Gennes-Val-de-Loire soutient pratique sportive culturelle, en prenant en charge une partie du coût de l'inscription à l'une activités proposées par les associations partenaires.

Comment bénéficier de l'aide ?

CONDITION 1

Avoir un Quotient Familial inférieur ou égal à 500 €

Habiter la commune de Gennes-Val-de-Loire

CONDITION 2

Avoir un enfant âgé de moins de 18 ans et souhaitant pratiquer une activité sportive ou culturelle proposée par une association partenaire.

CONDITION 3

Faire une demande auprès du CCAS de Gennes-Val-de-Loire. Si les conditions sont remplies, un chèque d'une valeur de 30 € à destination de l'association partenaire vous sera remis.



CCAS de Gennes-Val-de-Loire

Tél: 02.41.51.82.81 E-mail: ccas@gennesvaldeloire.fr

Les associations partenaires :

- Antenne de l'école de musique
- Basket Club Rosiérois
- Grézillé Loisirs
- Familles Rurales
- Entente Sportive Gennes/Rosiers Tennis Club Rosiérois
- Club Gym Dance Rosiérois
- Club de Judo
- Karaté Club de Gennes
- Tennis Club de Gennes

La Résidence autonomie «Les Fontaines»



Des participants à la sortie croisière

Vendredi 29 juillet, un petit groupe de résidents de la résidence autonomie « Les Fontaines » s'est rendu au port Saint-Maur à la Ménitré, pour une croisière sur la Loire jusqu'au Thoureil.

Au programme de cette croisière commentée : observations d'oiseaux aux jumelles et contemplation de paysages, le tout sous un temps magnifique ! L'après-midi s'est clôturé par un goûter au bord de la Loire et des participants ravis de cette sortie.

Une centenaire à St-Georges

Née le 1^{er} septembre 1922 à Nidevelle. Marthe Lebled s'est mariée même dans cette commune avec Gustave Buron en juillet 1945 et y a travaillé comme agricultrice avec son mari.



Grâce à l'intervention de l'ADMR complétée par le portage des repas et la présence d'un de ses enfants à proximité, Marthe Lebleb a fêté ses 100 ans chez elle, entourée de ses enfants. C'est avec plaisir que Marthe Lebled raconte ses souvenirs du temps où écolière elle se rendait à vélo à Gennes, appréciant un délicieux gâteau et arborant un magnifique sourire pour son centième anniversaire.

400 bougies soufflées à l'EHPAD Saint-Vétérin



Le 28 juillet dernier, Henriette DUFFAY, Lucienne SEJOURNE, Marcelle REITER et Hélène RETAILLIAU ont fêté leurs 100 ans en présence de Nicole MOISY, maire de Gennes-Val-de-Loire et Catherine EVILLARD, maire déléguée des Rosiers-sur-Loire.

Ce sont donc 400 bougies qui ont été soufflées lors de cet événement qui a été célébré par les résidents de l'EPHAD Saint-Vétérin, réunis autour d'un spectacle musical de variétés françaises organisé pour l'occasion.

Henriette DUFFAY, Lucienne SÉJOURNE, Marcelle REITER et Hélène RETAILLIAU



Les « Goûters des Aînés » 2022

Retrouvez ci-contre les dates des « Goûters des Aînés » dans les communes de Gennes-Val-de-Loire.

Grézillé, Le Thoureil et St-Georges

Salle Bonvalet à Grézillé Mardi 8 novembre 2022 St-Martin et Les Rosiers-sur-Loire Salle A. Courtiaud Mercredi 16 novembre 2022 Gennes et Chênehutte-Trèves-Cunault

Salle de Trèves Mercredi 23 novembre 2022



Reprise des Ateliers Mémoire !

Le Centre Communal d'Action Sociale de Gennes-Val-de-Loire et le Centre Hospitalier de Doué-en-Anjou organisent sur le territoire communal, des ateliers « mémoire » à destination des personnes de plus de 60 ans.

Ces ateliers gratuits et animés par Alice GUIGNARD, psychologue, sont l'occasion



de « muscler » sa mémoire au travers de jeux et d'activités tout en tissant du lien avec les autres participants.

Les Ateliers Mémoires ont lieu de 14h à 15h OU de 15h à 16h, aux dates et lieux indiqués ci-dessous (Inscription auprès du CCAS obligatoire) :

Les prochaines dates :

- Mardi 11 octobre Maison du Vieux Puits au Thoureil
- Mardi 15 novembre Salle des Tilleuls à Grézillé
- Mardi 13 décembre Salle des Tilleuls à Grézillé

CCAS de Gennes-Val-de-Loire Tél : 02.41.51.82.81 E-mail : ccas@gennesvaldeloire.fr

Journée nationale des aidants : 24 sept.

« J'aide un proche, qui peut m'aider? »

Vous êtes aidant et vous avez besoin d'informations sur vos droits et les aides existantes ?

A l'occasion de la Journée Nationale des Aidants, le comité d'aide aux aidants du Grand Saumurois composé de l'UDAF, de la Coordination Autonomie, du CCAS de Saumur, de la MSA, de la Plateforme de Répit Accord'Age et de l'Agirc-arrco organise un évènement le 24 septembre 2022 à partir de 14h à la salle André Lacaze à Saumur.

Un forum pour informer les aidants.

L'objectif est de mettre en avant le rôle de tous les aidants, de les valoriser mais aussi de leur donner de l'information sur les dispositifs existants. En 2022, un Français sur six est un aidant, mais ne se reconnait pas forcément en tant que tel et n'a pas connaissance de ses droits ou des aides financières existantes.



Mission achevée pour les « Locaux-Moteurs »



Les « Locaux-Moteurs », association de terrain pour aider les habitants à bénéficier de conseils et subventions pour l'amélioration de leur logement vient de terminer sa mission. Durant 5 mois, Tiphaine QUIBAN et Emmanuel BRUNET ont parcouru les rues et hameaux de Gennes-Val-de-Loire pour faire connaître aux habitants le dispositif d'aide du Conseil Départemental du Maine-et-Loire.

C'est ainsi que près de 170 ménages ont ouvert leur porte aux « Locaux-Moteurs » de Gennes-Val-de-Loire et les habitants ont pu apprécier les échanges simples et en proximité avec Tiphaine et Emmanuel.

L'association remercie les habitants qui ont accueilli chaleureusement Tiphaine et Emmanuel ainsi que les élus et les services de la commune pour l'aide apportée tout le long de sa mission, ainsi que pour l'intérêt qu'ils y ont porté. Un très grand merci à nos Locaux-Moteurs de Gennes-Val-de-Loire, pour leur bienveillance, leur sens de l'écoute et leur travail de qualité.



Tiphaine QUIBAN et Emmanuel BRUNET

URBANISME



Quelle autorisation pour quel projet?

Il n'est pas toujours facile de savoir quelle démarche réaliser pour votre projet de construction ou d'amélioration de votre habitation. Pour vous aider, nous vous proposons ce schéma qui vous explique les différentes procédures à anticiper pour mener à bien votre projet en toute sérénité.

Les différentes demandes d'urbanisme

CUa: Certificat d'Urbanisme d'Information

Ce document vous permet de vous renseigner sur les dispositions d'urbanisme et les servitudes d'un terrain.

PD: Permis de démolir

Cette demande concerne toutes les démolitions totales ou partielles d'un bâtiment

CUb: Certificat d'Urbanisme opérationnel

Ce certificat permet de renseigner la faisabilité d'un projet sur un terrain. Néanmoins, cette décision ne vaut pas une autorisation de travaux.

PA: Permis d'aménager

Ce permis concerne les demandes d'aménagement : création d'un lotissement ou d'un terrain de camping.

Zoom sur le Permis de Construire (PC) et la Déclaration Préalable (DP)

DP: Déclaration préalable

Ce document est exigé pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire (PC). La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination.

PC: Permis de construire

Ce permis concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m². Il est obligatoire pour certains travaux d'extension des bâtiments existants et pour leur changement de destination.

> Pour toute question, le Service Urbanisme est à votre disposition. N'hésitez pas à le contacter au 02 52 21 03 05 (tous les jours de 9h à 12h30), ou bien par mail à l'adresse : urbanisme@gennesvaldeloire.fr.

TRANSFORMATION D'UN GARAGE EN PIÈCE DE VIE Déclaration Préalable **EXTENSION, ESPACES HABITABLES SUPPLÉMENTAIRES*** Déclaration Préalable > à 20 m² : Permis de Construire CABANE, ABRI DE JARDIN, APPENTIS < à 5m² : Aucune formalité sauf si vous êtes en SPR ou PMH² < à 20m² : Déclaration Préalable à 20 m² : Permis de Construire

MODIFICATIONS D'ASPECTS EXTÉRIEURS, POSES DE COFFRETS PAC Déclaration Préalable

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN-PIED**

Sans surélévation, quelle que soit la surface : Aucune formalité

Surélevée < à 5m²: Aucune formalité sauf si vous êtes en SPR ou PMH³

Surélevée < à 20m² : Déclaration Préalable

Surélevée > 20m² : Permis de Construire

PISCINE HORS SOL OU ENTERRÉE

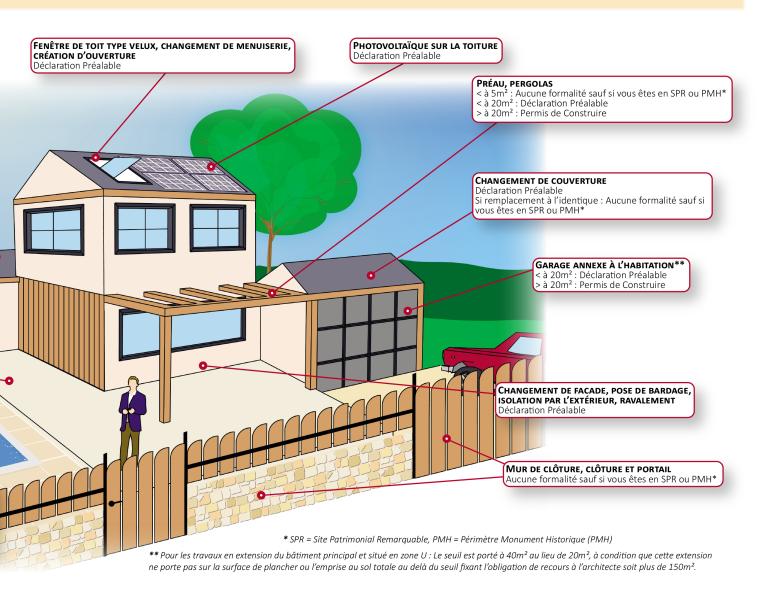
- < 10m², non couverte, restant moins de 3 mois : Aucune formalité sauf si vous êtes en SPR ou PMH*
- < 100m², non couverte : Déclaration Préalable
- < 100m², avec couverture de moins de 1.80m de haut : Déclaration Préalable
- > 100m² : Permis de Construire

Les informations pratiques des différentes demandes

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif du nombre d'exemplaires de dossiers à fournir en fonction de votre projet et du lieu de celui-ci, ainsi que les différents délais de réponse.

Votre demande concerne :	Nombre d'exemplaires de dossiers à fournir : Vous êtes dans une zone «Monument Historique» ou «Site Patrimonial Remarquable» ?		Le délai de réponse est de : Vous êtes dans une zone «Monument Historique» ou «Site Patrimonial Remarquable» ?	
	CUa	2	2	1 mois
CUb	4	4	2 mois	2 mois
DIA*	4	4	2 mois	2 mois
DP	2	3	1 mois	2 mois
PA	4 minimum	4 minimum	3 mois	4 mois
PC	3	4	2 mois (PCMI) / 3 mois	3 mois (PCMI)*/ 4 mois
PD	4 minimum	4 minimum	2 mois	4 minimum

*DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner // **PCMI : Permis de Construire pour une Maison Individuelle



• HISTOIRE •

Retour en images sur les commémorations de juillet

Cette année, à l'occasion des 80 ans de la tragédie des rafles perpétrées en 1942, la commune de Gennes-Val-de-Loire, accompagnée d'érudits locaux et d'habitants particulièrement investis, tenait à honorer la mémoire des 23 personnes de son territoire qui ont été les victimes de l'antisémitisme des nazis et du régime de Vichy pendant toute la période de la guerre.

Ce cycle mémoriel a commencé le vendredi 8 juillet aux Rosiers, dans la cour de l'école Anja Schaul, par une conférence et des lectures associées à l'œuvre de Ruth Rewald-Schaul. La deuxième partie de la soirée a été consacrée à un concert de Katja Krüger, qui interprétait des chansons allemandes et françaises alors interdites par les autorités.



Commémoration à l'Ecole Anja Schaul aux Rosiers-sur-Loire



Deux cérémonies solennelles ont été organisées pendant cette période. La première, dans les jardins de la mairie de Chênehutte le vendredi 15 juillet, a rendu hommage aux membres d'une famille juive-allemande et à leurs proches réfugiés depuis les années 30.





Cérémonie et stèle commémorative dans les jardins de la Mairie de Chênehutte



Cérémonie et plaque commémorative dans les jardins de la Mairie des Rosiers-sur-Loire

La deuxième, dans les jardins de la mairie centrale, aux Rosierssur-Loire, a eu lieu le dimanche 17 juillet. Elle a permis de se souvenir de l'ensemble des victimes connues de Gennes-Val-de-Loire mais aussi de se remémorer les actions courageuses de certains habitants du territoire pendant cette terrible période.





Exposition à la Mairie de Chênehutte

Des expositions ont été rendues accessibles au public. L'une en mairie de Chênehutte, l'autre dans le hall de la mairie des Rosiers. Elles ont permis de mieux connaître la vie et la fin tragique de ces habitants de Gennes-Val-de-Loire, mais aussi de rendre hommage aux « Justes parmi les Nations » qui ont fait preuve d'héroïsme au risque de leur vie.



Aux associations de Gennes-Val-de-Loire

Bravo aux associations de Gennes-Val-de-Loire pour leur implication dans les événements organisés cet été. Bravo pour ces belles émotions et ces moments partagés.

Merci aux bénévoles pour leur engagement et leur dévouement. Merci pour votre générosité, votre sourire et votre bonne humeur.





CFA-CFP Le Verger

CFA-CFP Familiales Rurales Le Verger à Gennes, ouvre ses portes et son parc les 15 et 16 octobre et organise sa première d'Automne.

Au programme:

Vente de plantes, ateliers, animations enfants, remoulage, vente de champignons et stands de producteurs locaux.



Plus d'informations au 02.41.38.07.30, par email à l'adresse cfp.gennes@mfr.asso.fr ou sur le site internet www.entreprise-et-ecole.com

Anjou-Madagascar



L'association Anjou-Madagascar, en partenariat avec l'association EZCO, collecte les anciennes paires de lunettes afin qu'elles soient réparées et acheminées aux populations des villages malgaches.

Pour faire don de vos vieilles lunettes, il vous suffit de les déposer chez l'opticien de Gennes-Val-de-Loire, partenaire de cette chaîne de solidarité.

Mais Anjou-Madagascar c'est quoi?



Anjou-Madagascar est une association qui œuvre depuis plus de 20 ans dans 3 villages des Hautes Terres à Madagascar. Son objectif est d'aider au développement durable et global de la population par un travail en étroite collaboration dans le respect des savoirs et de la culture malgache, en finançant des projets qu'ils élaborent.

Anjou-Madagascar remercie le service culture de la commune de Gennes-Val-de-Loire pour les 2,5m³ de livres qui ont été collectés par les bénévoles dans les bibliothèques de Gennes, Les Rosiers-sur-Loire et Chênehutte-Trèves-Cunault.

Pour toutes informations complémentaires, dons, adhésion, etc. contactez-nous: nocloud.leray@orange.fr

Ça bouge à la « La Renaissance »

Il ne manque plus que quelques signatures et la Société de Boule de Fort « La Renaissance » à Cunault bénéficiera du label « Cœur de Village » et pourra alors accueillir des touristes



de passage, des personnes intéressées par la boule de fort ou tout simplement en quête d'une petite pause boisson.

Pour marquer cet évènement, et confirmer l'esprit « Cœur de Village », une exposition de tableaux d'Abdel SEHAQUI, artiste peintre, sera proposée du 13 novembre au 3 janvier 2023.

Basket Club Rosiérois



Après une saison 2021-2022 marquée par la crise sanitaire, le Basket Club Rosiérois a revu son projet sportif et citoyen et a abouti à une envie de créer un espace dédié au sport, permettant la création d'un

lien social fort en développant l'attractivité du sport auprès des habitants.

Les nouveautés du Club:

Avec la rentrée est arrivé un nouvel entraineur et agent de développement qui permet dorénavant au BCR de proposer un nombre plus important d'activités comme par exemple l'ouverture d'un créneau Baby-Basket le samedi matin.

Quel que soit votre niveau, une activité vous attend!

Retrouvez toutes nos actualités ainsi que les modalités d'inscriptions sur notre site internet :

https://basket-club-rosierois.pepsup.com/

Suivez nous sur notre page Facebook : 6 @BCR49



Le CBR est toujours à la recherche de nouveaux joueurs, alors que ce soit pour découvrir ou redécouvrir les joies du basket, vous êtes les bienvenus!

BRÈVES

Deux artisanes du Thoureil récompensées aux JEMA



Virginie COUFFIN et Karelle COUTURIER avec leur prix « Audace »

Le jury des « Mains d'Or » organisé dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), a décerné le 06 juillet dernier, le prix « Audace » à Virginie COUFFIN céramiste et Karelle COUTURIER vannière, toutes deux installées sur la commune du Thoureil.

Un grand bravo à elles!



Virginie COUFFIN et Karelle COUTURIER récompensées aux JEMA 2022

TDIDIINE

Selon l'article L.2121-27-1 du Code général des Collectivités territoriales : "Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal."

EXPRESSION DE LA LISTE « Notre diversité notre identité »

Les évènements récents montrent un déficit important de communication de la majorité actuelle, entre elle mais aussi envers la population.

Il paraît inadmissible que les parents d'élèves et les associations n'aient pas une écoute attentive de la part des élus responsables car même si une décision est défavorable et pénible, il est primordial de pouvoir l'expliquer dans un échéancier précis.

Ce déficit de communication a abouti à mettre la commune de Gennes-Val-de-Loire en lumière dans la presse de la façon la plus négative.

Nous déplorons à travers ces différents éléments que le développement de notre commune prendra un retard significatif dans sa construction.

Par ailleurs, il nous semble important que les dysfonctionnements de la majorité se règlent avant tout entre eux.

La solidarité et l'écoute mentionnées largement et pour nous abusivement dans les documents électoraux de la majorité actuelle de septembre dernier ne doivent pas rester lettre morte.

Enfin, il nous paraît indispensable que Madame le Maire de Gennes-Val-de-Loire sache créer autour d'elle un climat de confiance vis-à-vis des élus de sa propre liste et ceux de l'opposition et vis-à-vis du personnel communal qui a la lourde tâche de mettre en musique les décisions prises par les élus.

Bonne rentrée à tous.



Manifestation des parents d'élèves des deux écoles du 14 juin dernier devant la Mairie (École publique de Chênehutte-Trèves-Cunault et École privée Saint-Michel de Gennes)

SORTIR

Sous réserve de modifications par les organisateurs et dans le respect des règles sanitaires en viqueur.



17 ET 18 - JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Retrouvez les JEP 2022 sur l'ensemble des communes de Gennes-Val-de-Loire Programme complet sur : www.gennesvaldeloire.fr // www.ot-saumur.fr



23 ET 24 - FESTIVAL COURT-CIRCUIT

Retrouvez le collectif Court-Circuit, À 19h, Place du Village à Cunault Réservations et informations : 02.41.40.20.60 // www.ot-saumur.fr



02 - RANDO & RALLYE PÉDESTRE

A Chênehutte-Trèves-Cunault, Association Tourisme et Culture

02 - CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL SEGUIDO

À 15h, Eglise de Cunault Les Amis du Prieuré de St-Georges www.seguido.fr



08 - DINER DANSANT

À 20h, Centre Culturel, À St-Martin-de-la-Place Comité des Fêtes de St-Martin cdf.stmartindelaplace@gmail.com

09 - CONCERT DE L'ORGUE DES ROSIERS-SUR-LOIRE

À l'Eglise des Rosiers-sur-Loire, Les Amis de l'Orgue et Courantsd'Loire https://assocourantsdloire.com/

09 - RANDONNÉE PÉDESTRE

De 8h à 12h, sur les chemins du Thoureil (ravitaillement place de l'Eglise), Association Soleil d'Automne

12 - CONCOURS DE PÉTANQUE

Au terrain de pétanque aux Rosiers-sur-Loire, Association Les Rosiers Pétanque buduf@free.fr / 06.36.70.24.92

14 - SOIRÉE « LES MOTS QUI RASSEMBLENT »

18h30 à l'Espace Les Ponts aux Rosiers-sur-Loire, Bibliothèque « Amis des Livres »

15 - VIDE-DRESSING

Salle Michel Bonvalet à Grézillé, Association Grézillé Loisirs assogrezilleloisirs@gmail.com

16 - BROCANTES

9h, Place du Mail aux Rosiers-sur-Loire Association ENCAR 9h, Mail de l'Eglise au Thoureil Association Au Fil de l'Art

25 - CINÉMA - ANIMATION JAPON

Maison des Loisirs A. Courtiaud à Gennes, Film : « De l'Autre Côté du Ciel » Familles Rurales et les bibliothèques de Gennes-Val-de-Loire



NOVEMBRE

03 - SPECTACLE JEUNE PUBLIC

15h à la Maison des Loisirs A. Courtiaud à Gennes, Association Courantsd'Loire courantsdloire@orange.fr

10 - DON DU SANG

Maison des Loisirs A. Courtiaud à Gennes, Association du Don du Sang

11 - COMMÉMORATIONS DE L'ARMISTICE DE 1918

11h aux Monuments aux Morts dans chaque commune déléguée, Commune de Gennes-Val-de-Loire

20 - BROCANTES

9h, Place du Mail aux Rosiers-sur-Loire Association ENCAR 9h, Mail de l'Eglise au Thoureil Association Au Fil de l'Art

20 - BALADE MOTO AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Association Entente Sportive St-Martin & St-Clément pratice.fougeau@orange.fr

27 - CONCOURS DE BELOTE

14h au Centre Culturel à St-Martin-de-la-Place Comité des Fêtes de St-Martin, cdf.stmartindelaplace@gmail.com 06.38.72.73.78



DÉCEMBRE

DU 02 AU 28 - LE NOËL DES CRÉATEURS

De 10h à 18h30 à l'Espace Les Ponts Aux Rosiers-sur-Loire, Association Acomartisan contact.acomartisan@gmail.com



03 - MARCHÉ DE NOËL

Sur la commune de Grézillé, Association Grézillé Loisirs assogrezilleloisirs@gmail.com

05 - COMMÉMORATIONS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

11h aux Monuments aux Morts À Grézillé et St-Martin-de-la-Place, Commune de Gennes-Val-de-Loire

18 - BROCANTES

9h, Place du Mail aux Rosiers-sur-Loire Association ENCAR 9h, Mail de l'Eglise au Thoureil Association Au Fil de l'Art

27 - SPECTACLE JEUNE PUBLIC

À Chênehutte-Trèves-Cunault, Association Courantsd'Loire courantsdloire@orange.fr

Liberté Égalité Fraternité



Retrouvez le programme complet des Journées Européennes du Patrimoine 2022 sur la commune de Gennes-Val-de-Loire sur www.gennesvaldeloire.fr ou www.ot-saumur.fr











